IMT Nuremberg Archives

H – 4439

International Court of Justice

262

copie du rapport de police.

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DES GRANDS CRIMINELS de GUERRE

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
RF Exhibit 262
Filed 1/22/46

Filed Jan. 22, 1946

B 47711

H4439 - 0002

RF 262

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE

Délégation française au Ministère
Public - Section économique

Dossier :..... Document.....

Rapport de la Direction de la Sureté
Nationale sur l'Affaire SZKOLNIKOFF

B 47712

H4439 – 0003

H4439 - 0004

MINISTERE
DE L'INTERIEUR

Direction Générale

de la

Sureté Nationale.

DIRECTION DES SERVICES
DE POLICE JUDICIAIRE
-:-
lère Sous-Direction
lère Section.

SN/JUD/I/PE.

Pe/JA.-

REPUBLIQUE FRANCAISE

R A P P O R T

Le COMMISSAIRE PRINCIPAL
Pierre P E R R I E R

à

Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef de la lère Section (lère Sous-Direction)
à la DIRECTION des SERVICES de POLICE JUDICIAIRE

à P A R I S

O B J E T : Exécution d'une Commission Rogatoire - Afaire SZKOLNIKOFF;-

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'enquête que j'ai effectuée, avec la collaboration de divers fonctionnaires du Service, notamment les Inspecteurs CAMIAS et THOMAS, en exécution d'une commission Rogatoire, en date du 7 Décembre 1944, délivré par M. GAGNE, Juge d'Instruction à la Cour de Justice de la Seine (Section Economique et Financière) au sujet de l'affaire suivie contre :

- SZKOLNIKOFF Michel - inculpé d'infraction à l'article 75 du Code Pénal, modifié par les décrets-Loi des 29 Juillet 1939 et 9 Avril 1940.-

SZKOLNIKOFF Mendel, qui se faisait appeler M. MICHEL, est également connu sous les noms de SOKOLNOKOFF et de SZKOLNIKOW. Il est né le 28 Janvier 1895 & SZARKOVEZYANO (Russie), fils de Ajzik et de SCHLESINGER Fejga. Il est considéré en France comme un réfugié Russe, apatride. La Préfecture de Police possédait d'interessants renseignements sur lui, mais les dossiers le concernant ont disparu durant l'occupation allemande.

Nous savons néanmoins qu'il a épousé, le 17 Novembre 1923 à RIGA, une Polonaise, connue aux archives de la Préfecture de Police sous le nom de TCHERNOBILSKA, et possédant une carte d'identité au nom de CERNOBILSKI Raïsa; née le 9 Décembre 1902 à HOMEL (Russie). Celle-ci semble n'avoir jamais habité avec lui depuis leur arrivée en France, mais ils sont toujours restés en relations. Elle réside actuellement à MONTE-CARLO, Hôtel WINDSOR.

B 47713

H4439 – 0005

Les renseignements que nous possédons sur son activité avant son arrivée en France, sont partiellement sujets à caution. Si nous en croyons sa femme légitime et l'amant de cette dernière, entendus à MONTE-CARLO (P.V. N° 36 & 37) SZKOLNIKOFF se trouvait en 1916 à MOSCOU, fournisseur de tissus pour l'Armée du Tsar; en 1917, après la révolution il continuait à alimenter les armées du nouveau régime. En 1923, à l'époque de son mariage, il était à RIGA, où il exploitait une Banque, en association avec son père. Un peu plus tard, on le rencontrait à VARSOVIE, puis vers 1929, à DANTZIG où il venait d'acheter une propriété. Enfin, au début de 1933 il habitait BRUXELLES où il faisait l'objet d'une information pour banqueroute frauduleuse et vol.

SZKOLNIKOFF entre en FRANCE en Novembre 1933. Il ne tarde pas à être extradé en BELGIQUE, mais ses comptes avec la Justice de ce pays se règlent par une condamnation à 4 mois de prison avec sursis, et il revient à PARIS.

De quels fonds dispose-t-il à cette époque ? Sa femme prétend qu'il possède lors de son arrivée en FRANCE une somme de 60.000 livres Sterling, représentant sa part dans le prix de vente de la Banque RIGA. Mais elle reconnait elle-même qu'il avait le goût du risque en affaires, et qu'il connaissait de ce fait des fortunes diverses, gagnant ou perdant parfois beaucoup d'argent, Nous ne retiendrons ce chiffre qu'avec la plus grande réserve, sachant que Mme SZKOLNIKOFF a introduit une instance en divorce, demandant le versement d'une pension mensuelle de 150.000 francs, et qu'ainsi elle a le plus grand intérêt à établir que son mari n'était pas sans fortune, avant de faire, avec les Allemands, le trafic qui lui vaut actuellement la saisie de tous ses biens.

Complètons la personnalité de SZKOLNIKOFF en disant qu'il s'agissait d'un être original et autoritaire, intelligent et surtout très ambitieux, et examinons sa vie avant les hostilités, malgré le peu de renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet.

Tandis que Mme SZKOLNIKOFF s'installe chez sa mère, 4, Square Théodore Judelin, Paris, MICHEL prend un appartement, 46, Avenue Suffren, en 1934, puis il habite, 77, Avenue Bosquet et 3, rue des Eaux, en 1935. Aucun renseignement n'a pu être recueilli sur lui à ces diverses adresses. En Décembre 1936, il loue un appartement 164, quai Louis Blériot à Paris (16°), au loyer annuel de 6.000 francs.

SZKOLNIKOFF fait du commerce de tissus, dans un magasin qu'il a loué, 97, rue d'Aboukir, au nom de la Société TEXTIMA. Il s'occupe surtout d'acheter et de revendre des marchandises provenant de fonds en faillite ou en difficulté.

Il ne tarde pas à se signaler par deux condamnations, la première à 100 francs d'amende, le 28 Octobre 1935 (13° Chambre) pour émission de chéque sans provision; la seconde à 50 francs d'amende le 16 Juin 1937, pour exercice illégal des fonctions d'administrateur de Société.

B 47714

H4439 - 0006

A la suite de la première condamnation il fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, mais il obtient un sursis renouvelable tous les trois mois, ce qui le place automatiquement sous la surveillance de la Police. Retenons déjà que l'Inspecteur qui en est chargé, TRAYAUD, deviendra plus tard son employé, et en tirera grand profit.

Nous ne savons pas exactement qu'elle est la situation de fortune de l'inculpé en 1939. Il semble qu'il détient un certain stock de marchandises, mais il n'a pas de capitaux et, plus tard, en Septembre ou Octobre 1940 son sompte en Banque à la B.N.C.I., agence Sébastopol, est à peu près insignifiant (P.V. N° 14). Notre homme n'est encore qu'un modeste commercant, qui a cependant quelque peu évolué, puiqu'après avoir possédé en 1936 une vieille voiture dans valeur, il s'est offert successivement, une "CHENARD", une "PANHARD", et enfin une magnifique "CORD", voiture américaine de grand luxe.

L'occupation allemande devait faire de lui un des plus riches personnages de l'époque.

Après l'Armistice, SZKOLNIKOFF masquait sa personnalité au moyen de la Société TEXTIMA, S.A.R.L., constituée le 13 Septembre 1934, dont le siège était 97, rue d'Aboukir, et spécialisée dans le commerce des textiles. Le capital social, de 30.000 francs était divisé à l'origine en 30 parts, dont 25 appartenaient à Michel SZKONIKOFF et 5, à son frère Gesel SZKOLNIKOFF, gérant de la Société jusqu'en Septembre 1940. Acette date Gesel SZKOLNIKOFF a cédé ses parts à M. TRAYAUD Louis, Inspecteur de Police, qui, précisément, avait été chargé de le surveiller quand il était en sursis d'expulsion. Le 3 Octobre 1940, et vraisemblablement dans le but d'éviter le classement de la Société comme entreprise Juive, Michel a vendu ses 20 parts à M. DRODE Henri, demeurant à Paris, 20, rue Clignancourt. Par la suite le capital social a été porté à 50.000 francs et 20 nouvelles parts ont été affectées à TRAYAUD, qui en fait, n'en a jamais été propriétaire, n'étant qu'un prête-nom (P.V. N°15)

TRAYAUD nous apprend que, dans le courant de Novembre 1940, des policiers allemands sont venus saisir la marchandise détenue par TEXTIMA, dont il fixe la valeur à 17.000.000 de francs.

Il semble que ces marchandises aient été payée par les Allemands, la saisie n'ayant alors été qu'une vente déguisée, et dès ce moment c'est-à-dire dès le 15 Novembre 1940, Michel SZKOLNIKOFF ne livrera plus qu'aux Allemands à l'exclusion de toute vente à la clientèle française. Tous ses achats et ses ventes seront réalisés en marché noir, c'est-à-dire sans production de bons d'achats, et avec paiement de soultes.

Les Services du Contrôle Economique ne tardent pas à s'occuper de MICHEL (P.V. N° 16)

B 47715

H4439 - 0007

En mars 1941, la Société TEXTIMA est prise en fragrant délit, au cours d'une livraison clandestine de tissus, dans ses magasins. SZKOLNIKOFF fait intervenir un officier allemand et présente des documents attestant qu'il a passé de gros contrats avec la KRIEGSMARINE. Il s'en tire et se fait restituer les marchandises saisies. Poursuivi à nouveau le 25 Mars 1941, il se dégage rapidement avec l'appui des autorités allemandes, et récupère 800.000 mètres de tissus saisis, d'une valeur de 10 millions. Nous trouvons au procès verbal N° 16, deux annexes qui établissent indiscutablement les faveurs dont SZKOLNIKOFF bénéficiait de la part des Allemands. Il s'agit de deux photographies, la première celle d'un P.V. d'audition de l'inculpé, par la Police économique, porte sa signature. SZKOLNIKOFF déclare à l'enquêteur qu'il fournit exclusivement la Kriegsmarine, et qu'il utilise des capitaux qui lui ont été confiés par des Allemands, le Prince VONPLESS et le Colonel von OLCHEINSKI NOMMENT. La seconde photographie est celle d'une lettre adressée à la Police économique par l'avocat allemand, WASIELWSKI, qui représente la maison TEXTINA.

Quand nous aurons dit que les relévés du compte de Textina fournis par l'agence Sébastopol de la B.N.C.I. à Paris, portent la trace de nombreux versements faits par des organismes allemands, tel que Reichskredit-Kasse et Standortkasse, d'un montant d'environ 150 millions nous aurons déjà fait la preuve que TEXTIMA, c'est à dire SZKOLNIKOFF, a effectivement travaillé pour augmenter le potentiel militaire de l'ennemi.

Cependant, en mai 1941, TEXTIMA, dénoncée comme entreprise juive, a préféré se saborder plutôt que de subir un administrateur. La Société s'est mise en liquidation, et Michel a récompensé les services de TRAYAUD en lui versant 600.000 francs à titre d'indemnité, ce qui paraît démontrer que les affaires étaient déjà florissantes.

SZKOLNIKOFF acquiert alors les actions de la S.C.O.I.N. (Société commercilae de l'Océan Indien) qui remplace immédiatement TEXTIMA, jouant le même rôle de paravent c'est à dire dissimulant la véritable personnalité de l'inculpé, pour faciliter son trafic.

Il continue, en l'amplifiant, le commerce au profit de la Kriegsmarine, dont il est devenu un des plus gros fournisseurs, le second étant Hélène SAMSON, qui devait bientôt devenir sa maitresse. CLAUSS, acheteur de la Kriegsmarine, les présente l'un à l'autre, ils se plaisent et se mettent en ménage.

B47716

TIETZ Hélène, épouse SAMSON, de nationalité allemande, née le 28 mai 1898 à BERLIN, qui habitait à PARIS, 21, rue Duret (16°) avait un bureau d'achat, 7, rue Ste Anne. Ce bureau est utilisé par MICHEL, et tous deux s'installant rue Duret, le mari d'Hélène étant en zone libre. Cette association ne sera gênée en rien par les époux légitimes, Mme SZKOLNIKOFF et M. SAMSON, qui y trouvent leur ~~xxx~~ compte, étant magnifiquement entretenus par le couple; Mme SZKOLNIKOFF seule vivant à MONACO, recevait de son mari une somme de 500.000 Frs. par mois. Les affaires ne devaient

H4439 - 0008

aller qu'en prospérant, et les millions coulaient à flots.

SZKOLNIKOFF conseillé et aidé, à PARIS, par PETIT-NOUVELLON, administrateur de biens, 73, Blvd. Haussmann, et MARTINAUD, ex-directeur de l'agence Sébastopol de la B.N.C.I., achète en totalité ou en majorité les actions ou les parts qui lui permettent d'avoir le contrôle effectif et la propriété de fait de nombreuses Sociétés, commerciales immobiliéres ou financières. Pour apparaître le moins souvent possible, il emploie des intermédiaires qui servent de prête-noms; à PARIS il s'agit notamment de PETIT et de MARTINAUD, à MONACO et sur la Côte d'Azur c'est un nommé Nicolas BLANCHET, actuellement "n fuite qui traite toutes les affaires pour son compte et qui devient l'administrateur de la plupart des Sociétés. BLANCHET est assisté par divers complices de second plan parmi lesquels nous citerons CHOISIT, employé au Casino de MONTE-CARLO, dont le nom apparaitra souvent dans le cours de cet exposé.

Le détail des investissements de SZKOLNIKOFF a été minutieusement étudié par M. MARIEL, Contrôleur central, attaché au Comité de Confiscation des profits illicites de la Seine, qui doit présenter à ce sujet un rapport à M. le Juge d'Instruction. Néanmoins il paraît indispensable de noter les sociétés acquises ou fondées par l'inculpé avec les biens en leur possession, le montant des capitaux engagés, et, toutes les fois que celà est possible, de désigner les personnes employées comme prête-noms.

Propriétés personnelles -

Villa, 41 avenue Gambetta à CHATOU - acheté directement par MICHEL -1.00.000 -

Château d'Aine à AZE (Saône et Loire) acheté directement 750.000 francs.

Principauté de MONACO

Société Foncière Azuréenne, propriétaire de l'Hôtel du Louvre à MONTE-CARLO, et de plusieurs immeubles. Investissements de l'ordre de 225.000.000 - SZKOLNIKOFF apparaît comme président du Conseil d'administration. Les administrateurs sont deux- prête-noms, BLANCHET et CHOISIT, que nous retrouverons dans toutes les affaires de la Principauté. Il n'est pas besoin de préciser que l'un et l'autre, comme PETIT, MARTINAUD, TRAYAUD, et autres, à PARIS, n'ont jamais été propriétaires des actions qui leur sont attribuées sur le papier. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils ne font aucune difficulté pour le reconnaitre.

Investissement Foncier propriétaire notamment de l'Hôtel Régina, un immeuble 31, Boulevard des Moulins, des villa " Fausta", Helvétia" et "Les Fretons" et d'un immeuble, 2 Avenue St-Charles. Investissement de l'ordre de 54.000.000 Le Conseil d'Administration est composé de MICHEL, BLANCHET, et CHOISIT.

Société de Participation Généralez. Il s'agit d'une Société constituée par l'inculpé le 19 Juin 1942. Les Capitaux engagés sont d'environ 2 millions. Le Conseil d'Administration est composé de SIMONET de NICOLAS BLANCHET, et du frère de ce dernier Charles BLANCHET, tous prête-noms.

B 47717

H4439 – 0009

Société de Coopérative Financière. Il s'agit d'une holding constituée par l'inculpée MICHEL pour faciliter des prises de participation dans diverses affaires. Aucun investissement n'a pu être relevé.

La seul administrateur connu, est le nommé SCOTTO Louis, qui a signé au Service Fiscal-Monégasque, une déclaration aux termes de laquelle la totalité des actions seraient la propriété de SZKOLNIKOFF.

Société de l'Hôtel du Helder. Propriétaire et exploitant du fonds de commerce de l'hotel du Helder. Investissement de l'ordre de 4.000.000. Les administrateurs sont MM. CAIRO, PAILLOCHET et BREMOND. Les deux derniers ont également déclaré au Service Fiscal-Monégasque que la totalité des actions, appartenaient à l'inculpé.

Société Immobilière du TENAO. Propriétaire des trois villas "PROTTI", "Le Rêve" et "MARIA". Investissement de l'ordre de 24.000.000. Les administrateurs sont les nommés BAISSAS, CIMIERRA et MEDECIN. Le premier nommé a fait une déclaration identique aux précédentes.

Société Immobilière du TRIANON propriètaire de plusieurs immeubles, rue Garibaldi, Investissement de l'ordre de 44.000.000 selon CHOISIT (P.V. N° 34). En réalité le chiffre réel serait beaucoup plus élevé. BLANCHET & CHOISIT en sont les administrateurs.

Société Immobilière du BELLEVUE-PALACE. Propriètaire du Palais Bellevue. Investissement de l'ordre de 20.00.000. CHOISIT et CIMIERRA tous deux employés du Casino de MONTE-CARLO, rémunérés par BLANCHET à cet effet, en sont les administrateurs. Ils ne sont pas plus que BLANCHET propriètaire des actions qui sont mises à leurs noms, les dites actions étant la propriété de MICHEL? CHOISIT a d'ailleurs déclaré qu'il est d'une pratique courante à MONACO, de payer des gens ayant la qualité de citoyen monégasque, pour leur confier des postes d'administrateurs de Sociétés. En réalité ces prête-noms ne sont appelés qu'à donner quelques signatures et ne connaissent rien de la marche des affaires.

Société de l'Hôtel MIRABEAU. Propriétaire de l'Hôtel Mirabeau et de l'Hôtel National. Investissement de l'ordre de 30.000.000. BLANCHET & CHOISIT en sont les administrateurs.

Société de l'Hôtel St-James et des ANGLAIS. propriétaire de l'Hôtel du même nom, de l'Hôtel des Colonies et d'un immeuble 36, Avenue de la Costa. Investissement de l'ordre de 35.000.000. BLANCHET et CHOISIT en sont les administrateurs

Société de l'Hôtel WINDSOR et de ses annexes. Propriétaire de l'Hôtel Windsor et de divers immeubles. Investissement de l'ordre de 8.000.000. MICHEL apparait d'abord comme Président du Conseil d'Administration; BLANCHET & CHOISIT xx sont administrateurs.

Société de l'Hôtel du LITTORAL Propriétaire de l'Hôtel du Littoral. Investissement de l'ordre de 16.000.000. BLANCHET & CHOISIT EN sont les administrateurs.

B 47718

H4439 - 0010

Société des Hôtel s BRISTOL & MAJESTIC. Propriétaire de ces deux hôtels. SZKOLNIKOFF a investi une somme d'environ 15.000.000 en achats d'actions de cette société. BLANCHET & CHOISIT ont été introduits dans le Conseil d'Administration

Société Anonyme de l'Hôtel VICTORIA. Propriétaire d'un terrain sur lequel devait être construit un immeuble d'une valeur de 200 millions. Il s'agit d'une association entre SZKOLNIKOFF et un nommé PASTOR, entrepreneur de Travaux Publics à MONTE-CARLO. L'investissement a été de l'ordre de 25.000.000, y compris les sommes versées pour financer le début des travaux.

Société Immobilière

Société Générale Immobilière, Propriétaire de 51 immeubles de rapport dans le quartier des Champs Elysées à PARIS, rue Marboeuf, Nos, 4- 5 - 7 - 11 - 14 bis - 18 - 24 - 26 - 30 - 31 - 33 - 35 - 37 - 39. Rue Clément Marot, Nos 5 - 7 - 14- 16 - 18 - 19 - 20 -. Rue de la Trémouille Nos 3 - 1 - 4 - 16 - 17 - 18 - 20 - 22. Rue de Boccador Nos 4 - 9 - 12 - 24, Rue Chambiges Nos 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 -? Rue Robert Estienne Nos 3 - 4 - 6 - 9 -. Rue Pierre Charron Nos 46 et 68. Avenue Montaigne Nos 21 - 32 - 34. Rue François 1er No 13.

L'investissement est de l'ordre de 200 millions Le Conseil d'administration est composé de MARTINAUD, BLANCHET et CHOISIT, tous prêtex-noms pour SZKOLNIKOFF.

Société immobilière de la Place de l'Europe. Propriétaire de sept immeubles sis à Paris entre les rues de Turin, Pétrograd et Liège. Investissement de l'ordre de 24 millions. MARTINAUD est le Président Directeur Général de la Société.

Société Immobilière "Le Gagne Petit" Propriétaire des immeubles sis à Paris, 23 avenue de l'Opéra, 34 rue St-Roch, 22 rue d'Argenteuil et 29 rue des Pyramides. Investissement de l'ordre de 17 millions. PETIT-NOUVELLON doit en être l'administrateur.

Société immobiliére de l'avenue Marceau - Propriétaire des immeubles sis à Paris, 55 & 57 Avenue Marceau. Investissement de l'ordre d'une douzaine de millions. Mme MOREL, secrétaire de M. MARTINAUD, est administrateur de cette société. Bien entendu, les actions qui lui sont attribuées ne lui appartiennent pas. Elle n'est autre qu'un prête-nom.

Société immobiliére GENIA Propriétaire d'un immeuble avec un Hôtel à Neuilly, II Boulevard Mermoz. Investissement de l'ordre de 10 millions, M. VELET, également secrétaire de M. MARTINAUD, en est le Président directeur Général. Comme Mme MOREL il n'est qu'un prête-nom. Nous en trouvons la preuve pour l'un et l'autre au P.V. N° 14

Société immobilière de la rue de Presbourg - propriétaire de l'immeuble sis à Paris, 19 rue de Presbourg. Investissement de l'ordre de 7 à 8 millions. M. PETIT-NOUVELLON est administrateur.

Société immobilière du Manoir de la Fontaine du Ru. propriétaire d'un terrain avec des immeubles, sis à CARRIERES sur SEINE. Investissement de l'ordre de 850.000 Frs. Administrateurs MARTINAUD et BLANCHET.

B 47719

H4439 – 0011

Société des Grands Immeubles de la Côte d'Azur. Propriétaire à Nice de :

1° - l'immeuble dénommé "Le Grand Palais"
2° - un groupe d'immeubles dénommé "Ancien Palais"
3° - un groupe d'immeubles dénommé "Nouveau Palais"

(voir détail au P.V. N° 31) Investissement de l'ordre de 34 à: 35 millions. BLANCHET est le Président directeur général, et nous retrouvons PETIT-NOUVELLON, comme administrateur.

Sociétés Hôtelières -

Société immobiliére du Bd de la Madeleine à Paris,
Société immobilière et d'exploitation de l'Avenue Masséna - Nice,
Société anonyme de l'hôtel de France à Nice
Société foncière du Sud de la France à Nice
Société de l'Hôtel Savoy à Nice
Société du Cercle de la Méditerranée à Nice.

Toutes ces sociétés sont propriétaires des hôtels Plazza et Savoy à Nice. L'investissement est de l'ordre de 140 millions. Les noms des administrateurs figureront vraisemblablement au rapport de M. MARTEL. Cependant il est établi, notamment par la déclaration d' M. MORAND (P.V. N° 30) que ces sociétés étaient contrôlées en fait par BLANCHET, homme de paille de SZKOLNIKOFF.

Société nouvelle d'entreprise d'Hôtels à Nice et
Société anonyme des Grands Hôtels de Nice

Les deux sociétés sont propriétaires de l'immeuble et du fonds de commerce de l'Hôtel RUHL à Nice, ainsi que d'un immeuble sis 5, jardin Albert 1er à Nice. L'investissement est de l'ordre de 40 millions. Les négociations ont été consuites par PETIT-NOUVELLON, et les paiements faits par BLANCHET, agissant au nom des Sociétés Monégasques.

Société immobilière et d'exploitation de l'Hotel Majestic

Propriétaire de l'Hôtel Majestic à Cannes. Investissement de l'ordre de 50 millions. Le Conseil d'Administration est composé de BLANCHET, MARTINAUD et PETIT-NOUVELLON.

Société anonyme des Grands Hôtels de Cannes et
Société fermière de l'Hôtel MARTINEZ

Ces deux sociétés propriétaires de l'immeuble et du fonds de commerce de l'Hôtel Martinez à Cannes. L'investissement est de l'ordre de 70 millions. SZKOLNIKOFF apparait dans les négociations. BLANCHET est l'administrateur de fait, des précisions ont été furnies sur les affaires du Majestic et du Martinez par le témoin BERTAGNA (P.V. N° 27)

Société hôtelière et immobilière d'Aix-les-Bains . Propriétaire du Grand Hôtel d'Aix-les-Bains. Investissement de l'ordre de 20 millions. Dans cette affaire, il s'agit seulement d'une prise de majorité soit 13.797 actions sur 25.000 au profit des Sociétés monégasques et de BLANCHET. Les actions détenues par les Sociétés monégasques ont été retrouvées et placées sous séquestre à MONACO.

B 47720

H4439 - 0012

Sociétés Commerciales Diverses

Société Parisienne des Brasseries . Propriétaire du restaurant " Le Péristyle " Place de la Bourse à Paris. Investissement de l'ordre de 1.500.000 Frs? MARTINAUD et TRAYAUD ont servi de prête-noms à SZKOLNIKOFF dans cette affaire.

Société A.R.L. " Chope Clichy" Propriétaire de la Chope Clichy" Brasserie-Restaurant, 8, place Clichy à Paris. Investissement de l'ordre de 2 millions. La majorité des parts appartient au groupe des Sociétés Monégasques. On relève dans les négociations, l'intervention de PETIT-NOUVELLON.

Société Française des Charbons Industriels et Commerciaux Siège 36 et 38 Boulevard du Bois le Prêtre à Paris. Investissement de l'ordre de 5 millions de francs. PETIT-NOUVELLON en a été l'administrateur prête-nom, mais c'est MARTINAUD et sa secrétaire Mme MOREL , qui sont actuellement les administrateurs en titre.

Etablissement Textiles de Saint-Jean D'Ormont (Vosges) Il s'agit d'une usine de tissus, achetée par SZKOLNIKOFF lui-même, MARTINAUD a servi de prête-nom. L'investissement est de l'ordre de 18 millions.

Tous ces établissements ont été placés sous séquestre par l'Administration des Domaines.

Si nous ajoutons aux chiffres ci-dessus 12.000.000 en titre de rente 1920, deposés chez M. PLANQUE Syndic de la Foncière du Nord de la France, également placés sous sequestre, et le montant des capitaux engagés pour achat de mobilier, bijoux or, ainsi que le train de vie du couple pendant l'occupation nous atteignons une somme d'environ deux milliards de francs pour le total des investissements, tels qu'ils ont été déterminés, pour la Comité de Confiscation, par M. MARTEL.

Tandis que SZKOLNIKOFF poursuit son ascension achetant tous les immeubles et fonds de commerce qui lui sont présentés notamment à MONTE-CARLO où sa présence cause une véritable révolution dans le monde des affaires, Hélène SAMSON cesse toute activité commerciale et installe un luxueux appartement dans l'immeuble de la rue de Prasbourg Pour les meubles il n'y a rien d'assez beau, d'assez rare. Elle y dépense des dizaines de millions. Et une vie nouvelle commence pour MICHEL. Celui-ci qui vivait dans un misérable appartement avant la guerre, couchant même parfois sur les ballots de tissus dans son magasin de la rue d'Aboukir, 'nutilise plus que des draps de soie ou de satin évoluant dans un décor somptueux, entouré de domestiques qui doivent deviner et satisfaire ses moindres désirs. Néanmoins il ne sera jamais un homme du monde, et Hélène elle-même qui s'est initiée aux bonnes manières, grâce aux conseils de sa femme de chambre, lui reproche lorsqu'elle est en colère, de n'être qu'un "moujik".

Le bureau d'achat de la rue Ste-Anne ayant été fermé fin 1942 ou début 1943, MICHEL s'installe dans les locaux des S.S., rue du général Appert, et devient leur acheteur officiel. Le chef de ce service est Fritz Engelke, capitaine, puis commandant de S.S. qui a été le secrétaire d'Himmler, et qui, par sa position dans le parti posède une grande autorité dans les milieux allemands.

B47721

H4439 - 0013

FRITZ est reçu rue de Presbourg où il a une place à table en permanence. Il devient l'ami intime de MICHEL. Bien d'autres officiers sont accueillis cordialement rue de Presbourg, ou plus de vingt invités se mettent chaque jour à table. Rien ne manque, caviar, crème fraiche, saumon fumé, vins rares, et le chien favori de Madame qui paraît conscient de la situation de ses maîtres, est gravement installé devant un couvert, serviette au cou, servi à chaque plat, par le personnel.

Hélène a dez bijoux qui comtent parmi les plus beaux. Leur valeur atteindrait 150.000.000 de francs. Nous citerons par exemple une émeraude de 14 millions, cadeau de Noël et un brillant de 12 millions. Elle n'a que du linge et des vêtements de grand luxe et ses manteaux de fourrure sont les plus enviés de Paris. Une dizaine de ces dernie dont certains valent un million et demi, sont en dépôt chez Paquin, et ont été signalés en vue de séquestre. Cependant elle ne se montre pas charitable puisqu'elle revend d'occasion, à des amies sans fortune, les vêtements qui ne lui plaisent plus (P.V. N° 6)

Parmi les allemands reçus par le couple, nous relèverons :

Fritz ENGELKE, déjà cité et sa maitresse, Hélène SIENKEWICZ -
le général OBERG chef des S.S.
OTTO, chef des services de l'hôtel Lutétia - bureau d'achat et espionnage économique.
Dr. FUSCHS, second d'Otto
Max LUTIGEN, un des chefs du Majestic.
Dr. WUNDERLICH de la police économique.
UBELESEIN, chef des transports routiers
HAGENDORF, second d'ENGELKE.

Brandl
Wunderlich

Des étrangers douteux, notamment KURDEMIR, se disant attaché consulaire turc, et le Marquis de LINARES appartenant à l'Ambassade d'Espagne, sont également les invités de MICHEL.

Quant aux français, il s'agit surtout des "hommes d'affaires " traitant avec lui, des opérations commerciales, ou servant aux négociations pour les investissements de capitaux. Nous retrouvons bien entendu MARTINAUD, PETIT-NOUVELLON et BLANCHET.

MICHEL ajoute à son activité celle du trafic d'or, et plusieurs personnes nous donnent des témoignages significatifs à ce sujet. MARTINAUD nous apprend, par exemple, qu'en compagnie de MICHEL et de BLANCHET, il a compté certain jour, des pièces d'or pendant plusieurs heures, et qu'il a abandonné avant la fin de l'opération.

A Monte-Carlo, où il va souvent, l'inculpé reçoit des allemands à l'hôtel Mirabeau, où ils viennent gratuitement passer des vacances en compagnie de leurs maîtresses. Il fait d'impressionnantes différences au Casino, et l'on parle encore d'un certain banco de 3 millions. Il a plusieurs voitures magnifiques, et circula avec des permis allemands, sans la moindre restriction.

Cependant tout ne va pas pour le mieux, car la Gestapo s'intéresse à notre homme, qui est arrêté à plusieurs reprises. Il est soupçonné d'être juif et d'appartenir au G.P.U. Les interventions des chefs S.S. et, dit-on,

B 47722

H4439 - 0014

du Général [illegible] lui-même, amènent sa libération. Toutefois, son dernier jour de séjour entre les mains des policiers allemands, en août 1943, semble avoir modifié l'activité de MICHEL.

Il parait s'intéresser beaucoup moins à son commerce, et donne l'impression de s'être mis complètement à la disposition des S.S. Il fait alors plusieurs voyages en Espagne. Le but en est mystérieux, mais certain témoignages permettent de supposer que MICHEL devait emporter de France en Espagne, des bijoux de l'or et des pierres précieuses appartenant aux Allemands, pour les mettre en lieu sûr, ou les monnayer. Il en profite pour travailler de la même façon à son profit Il ne reveindra pas de son dernier voyage en Espagne, en mai 1944, ayant été arrêté, avec Hélène, à Madrid, alors qu'il était en possession d'or et de bijoux d'une valeur de plusieurs centaines de million

Fritz ENGELKE s'est déplacé spécialement, et a obtenu des autorités espagnoles, la libération de ses ami qui, toutefois n'ont pas été autorisés à quitter le pays. MICHEL et Hélène pourraient actuellement résider à Madrid, Hôtel Ritz, ou à Irun, dans une villa qui aurait été acheté au nom d'Hélène.

Il ne me paraît pas sans intérêt de rapporter qu'une demande de renseignements, adressée par le Ministère des Affaires Etrangères à notre service, mentionne que l' Ambassade des Etats-Unis s'intéresse à Michel SZKOLNIKOFF noté comme étant en août dernier, a Madrid, à la tête d' une organisation faisant de la contrebande des bijoux pillés en France par la Gestapo. D'après la même note, il serait actuellement question de la nomination de MICHEL comme consul d'Argentine en Espagne.

Celà m'amène à indiquer que l'inculpé détient des bons de caisse d'un montant élevé, sur les sociétés monégasques, bons qui sont au porteur, et qui risquent d' être présentés par quelque groupe financier étranger, les tenant de Michel. Attendu que tous les biens connus sont sous séquestre, cela peut soulever certains problèmes, qu' m'appartenait seulement de signaler.

Il est une question capitale à laquelle l' enquête ne répond qu'imparfaitement. SZKOLNIKOFF a-t-il investi seulement des capitaux personnels, acquis au moyen du "marché noir" qu'il pratiquait si bien au profit des allemands, ou bien a-t-il reçu mission de dissimuler dans les sociétés achetées par lui des capitaux d'origine allemande

Certains de ses familiers, comme PETIT-NOUVELON et MARTINAUD estiment que des allemands, notamment ENGELKE, pouvaient avoir des intérts dans les affaires de MICHEL, mais sans avoir fourni de capitaux, n'ayant probablement qu'accepté des participations offertes en vue de s assurer leur bienveillance. Ils n'apportent aucun élément de preuve à ce sujet.

B 47723

H4439 - 0015

Par contre, nous trouvons dans le procès verbal de la police économique signé de MICHEL, annexé au dossier, l'aveu qu'il travaillait avec des capitaux fournis par les allemands, leprince von PLESS et le colonel von OLCHEINSKI. De plus la déclaration d'Hélène SIENKIWICZ, maitresse de Fritz ENGELKE (P.V. N° 42) nous apporte quelque lumière. En effet, cette femme a le sentiment qu'ENGELKE a placé des capitaux dans les affaires de MICHEL, notamment dans la Société du Martinez de Cannes, et elle dit tenir d'un nommé VERVAYNE, actuellement disparu, ami d'ENGELKE, que ce dernier cherchait à placer des fonds dans des achats d'immeubles, en France et en Espagne.

Il semble donc que l'on puisse répondre par l'affirmative mais sans pouvoir fournir d'indication quant à l'origine exacte des capitaux, ni aucun chiffre, même approximatif.

Toutes les personnes compromises dans cette affaire n'ont pas été entendues, les unes parce qu'elles sont en fuite, les autres parce que les circonstances présentes, notamment les difficultés de communication et les frais excessifs à engager, ne permettent pas d'aller et de séjourner partout où celà serait nécessaire. Il sera vraisemblablement indispensable de prescrire certaines vérifications ou auditions par commission rogatoire, mais dès à présent, nous pouvons envisager les inculpations des personnes désignés ci-après :

Auteur principal : SZKOLNIKOFF Michel, identité déjà relevé
en fuite

COMPLICES : TIETZ Hélène, épouse SAMSON - identité relevée
en fuite.

Elle a fait elle-même du commerce avec les Allemands et a constamment prêté son aide à szolnikoff.

MARTINAUD Fernand : Identité figurant au P.V. d'audition n° 14. Il reconnait avoir servi de prête-nom dans plusieurs affaires. Il était un des familiers de l'inculpé et son conseiller en matière financière. Laissé en liberté, il peut être convoqué à son domicile, à Paris.

PETIT Gustave dit PETIT NOUVELLON - identité figurant au P.V. d'audition n° 13. Il reconnait également avoir servi de prête-nom à SKOLNIKOFF, dont il était aussi le conseiller et le mandataire pour les affaires immobilières. En liberté il est toujours à Paris où il peut être convoqué.

BLANCHET Nicolas Jules - né le 20 août 1903 à Brousse (Turqui fils de Claude et de Fabretti Amélie, célibataire, domicilié 3, Boulevard du Prince Régnier à Monte-Carlo. Prête-nom et représentant de SZKOLNIKOFF pour toutes les affaires de la côte d'Azur et de la Principauté de Monaco. En fuite, il se cacherait actuellement dans une ferme du département du Var. Les recherches le concernant, n'ont donné aucun résultat.

B 47724

H4439 - 0016

Il faut noter que BLANCHET et SZKOLNIKOFF font l'objet d'une information ouverte par la Cour de Justice de NICE, pour relations et commerce avec l'ennemi. Un mandat d'arrêt a été délivré contre chacun d'eux le 29 octobre 1944. De plus, le journal l' "AURORE" a longuement parlé de l'affaire SZKOLNIKOFF dans plusieurs numéros de janvier, qui seront, à toutes fins utiles, annexés au dossier destiné à M. le Juge d'instruction. Le numéro du 30 janvier annonce en gros titre l'arrestation de l'inculpé à Paris. Il est évident que cette campagne de presse n'a fait que rendre plus difficile l'enquête dans le Midi et surtout les recherches concernant BLANCHET.

MARTINEZ Emmanuel - né le Ier janvier 1882 à Palerme (Italie) de nationalité italienne, ex-propriétaire de l'hôtel Martinez à Cannes et agent de renseignements de la Gestapo, il est en fuite, et serait en Italie. Il a servi de prête-nom dans l'affaire du Martinez - voir le témoignage de M. BERTAGNA P.V. N° 27.

CHOISIT Mathieu - dont l'identité figure au P.V. d'audition n° 34 Il a servi de prête-nom dans de nombreuses affaires de Monte-Carlo, et reconnait lui-même en avoir tiré 800.000 frs. de bénéfice.

TRAYAUD Louis, dont l'identité figure au P.V. d'audition n° 15. Ce dernier a nettement favorisé les agissements de l'inculpé; son rôle lui a rapporté de fortes sommes, puisqu'il a reçu en une seule fois 600.000 frs.

MORAND Louis, né le Ier janvier 1898 à la Rochelle, de feu Emile et Clérissi Angélique - célibataire secrétaire général de sociétés, demeurant 9, rue Auber à Nice Entendu, il reconnait au P.V. N° 30 qu'il a reçu, de PETIT-NOUVELLON, à propos des négociations relatives à l'affaire de l'hôtel Rühl, une somme de 250.000 frs. sur 500.000 promis, et une somme de 50.000 frs. au sujet de l'achat des hôtels Savoy et Plazza. Il prétend qu'il s'agit là, d'honoraires attribués pour avoir fourni des renseignements, mais les chiffres sont hors de proportion avec le travail qu'il a pu faire, et il s'agissait plutôt d'acheter sa complicité, car PETIT-NOUVELLON lui avait fait donner sa parole qu'il ne signalerait pas ces versements.

SIMONET Georges - dont l'identité figure au P.V. d'audition N° 17, reconnait avoir servi de prête-nom à MICHEL, dont il était l'un des familiers, dans deux affairres, et avoir fait pour l'inculpé des mouvements de fonds.

L'instruction pourra permettre de relever bien d'autres charges contre un certain nombre de personnes dont le rôle précis reste à déterminer, par exemple M. BOUQUET des CHAUX, notaire à St-Etienne, mis en cause par PETIT-NOUVELLON, et BERTAGNA, directeur de l'hôtel Martinez à Cannes. Les employés de MARTINAUD, Mme MOREL et M. VALET notamment, qui ont servi de prête-noms dans différentes affaires, n'ont pas été entendus, mais leur complicité ressort de la procédure établie.

-:-

B47725

H4439 – 0017

L'enquête relatée dans les 44 procès verbaux joints, et leurs annexes a clairement démontré que l'activité de SZKOLNIKOFF s'est exercée au préjudic" de l'Economie française et au profit de l'ennemi, dont il alimentait les armées, en vetêments, produits textiles, cuirs, paaux et bien d'autres marchandises.

Le chiffre des investissements relevés en France, qui est de l'ordre de deux milliards de francs, donne une idée des bénéfices considérables qu'il a pu réaliser en se mettant au service de l'Allemagne. Si ces investissements ont servi en partie à placer des capitaux allemands, ce qui apparaît comme certain, les responsabilités de SZKOLNIKOFF et de ses complices n'en sont que plus graves.

Cette affaire aura prouvé une fois de plus que la France, berceau de la Liberté est trop souvent dupée et pillée par des aventuriers étrangers, qui ne viennent à elle que pour abuser de son hospitalité et de sa générosité.

Le Commissaire Principal de Police judiciaire.

Signé : Perrier.

Pour Copie Certifiée Conforme à l'original déposé dans le dossier de l'information contre Skolnikoff, Blanchet et autres.

Le Greffier.

COUR DE JUSTICE DU DEPt DE LA SEINE
Le Juge d'instruction

B 47726

H-4439

R F
262

B 47710

Filed Jan 22, 1946

RF 262

H4439 – 0018